

PRIX ARMÉES ZONE OUEST 2024-2025

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. ORGANISATION DU CONCOURS

Le prix Armées Zone Ouest est organisé par de l'état-major de zone de défense (EMZD) de Rennes avec le soutien des trinômes académiques concernés.

2. OBJET DU CONCOURS

Le prix Armées Zone Ouest de l'EMZD de Rennes, qui s'inscrit dans la politique Jeunesse du ministère des Armées, récompense un **travail collectif** qui, traitant de **l'esprit de défense**, du **sens de l'engagement** et du **devoir de mémoire**, a vocation à sensibiliser la jeunesse à ces sujets tout en enrichissant leurs connaissances et leurs compétences.

Ce travail collectif, qui adoptera un format écrit entre 10 et 15 pages, illustrations comprises (lettres, BD, journal, ITW...). Il répondra à un thème qui fait écho au cycle commémoratif 2024-2025 des 80 ans de la Libération : « **Les visages de l'héroïsme durant la Seconde Guerre mondiale en France** ».

Chaque projet sera accompagné d'une courte note qui présentera l'objectif pédagogique choisi et la démarche suivie pour l'élaboration du travail.

Les supports devront être dématérialisés.

La remise des prix se déroulera à Rennes (lieu à déterminer). Les classes lauréates seront représentées par une délégation de 5 personnes maximum (professeurs, élèves, directeur de l'établissement ou son représentant) et 2 représentants maximum de la formation militaire marraine.

3. DATE ET DURÉE

Le concours se déroule de septembre 2024 à mars 2025 tandis que la remise des prix se déroulera en mai 2025. L'organisateur se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux classes de défense **niveaux troisième et seconde** (établissements d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et polyvalents, publics et privés) situées en région Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre Val de Loire et dont la formation militaire marraine est également basée dans l'une de ces 4 régions.

Ces établissements peuvent relever des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Plusieurs classes de défense d'un même établissement peuvent participer au concours.

La fiche de candidature sera à renseigner et à renvoyer au DMD du département de l'établissement scolaire le 17 octobre 2024 au plus tard.

5. EVALUATION DES TRAVAUX

5.1. Jury

Le jury, composé d'un panel représentatif, sera présidé par le général de corps d'armée Patrik STEIGER, officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, commandant de zone terre Nord-Ouest.

5.2. Sélection des travaux

Tous les travaux seront transmis par voie électronique au réfèrent de la formation militaire marraine. Ce dernier transférera le dossier au CDT Flora CANTIN, officier de marque.

L'officier de marque concatènera les dossiers et, à l'issue des retours, les 5 meilleurs dossiers sélectionnés par le jury seront présentés, avec la grille de notations, au président du jury pour décision finale.

Le « prix du Général » viendra récompenser la classe à laquelle le jury aura octroyé la meilleure note. Il sera suivi du second et troisième prix puis du prix du Jury.

Le prix de la zone Terre Nord-Ouest viendra récompenser la classe parrainée par une formation Terre qui aura obtenu le meilleur résultat.

5.3. Évaluation

- la forme : présentation générale, maîtrise du français ;
- le fond : originalité de l'angle choisi, précision des informations présentées et des références utilisées, rigueur de l'argumentation, choix des images ;
- l'implication de l'unité militaire marraine

seront les points d'attention portés au barème d'évaluation des travaux.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve des participants au présent règlement dans son intégralité.

6. DROIT A L'IMAGE

Les participants au concours autorisent par avance l'EMZD de Rennes à utiliser leurs noms et photographies sans que cette utilisation ouvre droit à une quelconque rémunération.

Les professeurs des classes participantes veilleront à ce que les parents des élèves mineurs autorisent la diffusion de photographies et/ou vidéos de leurs enfants dans le cadre du concours.

PRIX ARMÉES ZONE OUEST 2024-2025

FICHE DE CANDIDATURE (à transmettre au DMD de votre département)

- Établissement :
 - Nom :
 - Adresse :

- Directeur de l'établissement :
 - Nom et prénom :
 - Courriel :
 - N° de téléphone :

- Enseignant porteur du projet :
 - Nom et prénom :
 - Courriel :
 - N° de téléphone (portable si possible) :
 - Type de classe (3^e en collège général, 2^{de} en lycée d'enseignement agricole...) :

- Préciser le nom de l'unité militaire de parrainage :
 - Point de contact de l'unité militaire :
 - Grade :
 - Nom et prénom :
 - N° de téléphone :

- Nombre d'élèves :

- Présentation des travaux (le projet en quelques lignes : l'angle, le format, l'objectif pédagogique, le travail à réaliser, le calendrier de réalisation, les personnes ayant participé hors classe de défense et unité militaire ...)

- Expliquer l'implication de l'unité militaire marraine (moyen humain, moyen logistique, temps passé...)

Cette annexe sera transmise en pièce jointe sous format Word.